

S@etis

S@etis garantit la qualité probatoire de vos documents sensibles (contrats, factures, documents RH, plans)

La multiplication des documents électroniques émis et reçus sous forme nativement dématérialisée par les entreprises et l'évolution des réglementations communautaires et nationales, obligent les entreprises à assurer leur conservation normée, sécurisée dans des conditions en assurant la qualité probatoire et l'opposabilité aux tiers.

Eu égard à ces enjeux majeurs qui recouvrent l'archivage électronique, les entreprises préfèrent confier la responsabilité de cette conservation à des entités spécialisées qui exploitent des outils de SAE éprouvés pour de grandes diversités de typologies de documents (documents bureautiques, sonores ou audiovisuels) qui sauront attester en cas de contrôles administratifs ou d'actions judiciaires de la plus haute qualité d'intégrité des documents conservés.

APinfogérance
Tiers-Archiveur
Opérateur de services
en ligne

Service de
Tiers-Archivage

s@etis garantit l'intégrité des données conservées et leur assure la plus haute qualité probatoire

Sécurité

Suivi du cycle de vie des archives
Conservation redondée sur deux sites en France Métropolitaine
Contrôle des pièces jointes en entrée (profil, formats, exploitabilité...)

Disponibilité

Consultation tracée et sécurisée 24/24, 7/7
Recherches multicritères
Navigation aisée dans le registre des archives

Intégrité

Horodatage, calcul d'empreintes, écriture en Y
Archivage conforme à MEDONA ainsi qu'au SEDA
Intégrité des flux dans le temps (conversion)
Réversibilité par restitution normée

Confidentialité

Contrôle des droits d'accès
Authentification forte
Traçabilité des opérations sur les archives



Pour répondre aux exigences de l'archivage, APinfogérance a mis en place son service **S@etis** de Tiers-Archivage **certifié NF461** pour les entreprises du secteur privé ; la solution est basée sur un SAE (Système d'Archivage Electronique) qui bénéficie d'un agrément ministériel pour la conservation d'archives publiques et qui est également largement diffusé dans le secteur de la santé.



CONFIANCE, QUALITE & CONFORMITE pour vos données sensibles et patrimoniales



En tant que tiers-archivageur privé de données publiques et privées, l'opérateur APinfogérance prend en charge la responsabilité de la conservation de vos fonds documentaires électroniques et dématérialisés. Confier ses archives et documents sensibles à APinfogérance vous décharge des contraintes d'administration d'un système d'archivage électronique et de la surveillance de son bon fonctionnement.

L'ensemble des opérations de conservation, de supervision, de restitution, est assuré par des archivistes dématriciens diplômés.

Le service **S@etis** vous garantit donc un archivage électronique conforme aux normes, réglementations et aux bonnes pratiques en vigueur.

Le choix d'un hébergement intégralement souverain sur le territoire français vous met à l'abri d'évolutions technologiques et juridiques du régime de conservation des données décidées par un pays tiers.

